



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

**Objet : Création d'emplois saisonniers supplémentaires dédiés au centre
vaccination COVID 19**

Date de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	33
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Etaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

Etaient absents : Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François ;
Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment l'article 3-2° portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de la transparence publique en date du 13 juillet 2021 ;

Considérant qu'il est proposé de recruter 6 emplois saisonniers pour le centre de vaccination COVID 19 afin d'assurer le secrétariat médical, le renfort téléphonique et le renfort administratif de la structure mais également de permettre aux agents municipaux redéployés de prendre leurs congés annuels et faire face au surcroît des demandes de rendez-vous suite aux annonces du Président Macron en date 12 juillet 2021 ;

Considérant l'organisation du centre suivante :

Ouverture 3 à 7 jours par semaine / 3 à 7 box ouverts selon les demandes de RDV

Secrétariat ouvert de 8h à 14h et 14h à 20 h par roulement

Personnel mis à disposition : 4 agents par jour en fonctions de l'ouverture du centre

Renfort téléphonique :

Horaires : 10h30 – 17h30,

Personnel mis à disposition : 1 agent par jour en fonctions de l'ouverture du centre

Renfort administratif :

Horaires : 8h à 14h et 14h à 20h par roulement

Personnel mis à disposition : 2 agents par jour en fonctions de l'ouverture du centre

Financement du centre de vaccination :

-De janvier à juin 2021 : 76 400 euros ont été versés par l'Agence Régional de Santé

-De juillet à août 2021 : 91 784 euros sont prévues avec une ligne de 12 000 euros prévue pour le renfort estival financé par le Fonds d'Intervention Régional afin de faire face à un surcroît d'activité (ce qui correspond au coût des agents saisonniers recrutés du 19 juillet au 31 aout.)

Considérant que l'accroissement constaté de l'activité du centre de vaccination intervient durant la période des congés annuels du personnel administratif de la municipalité ;

Après avoir entendu le rapport de Didier GRASSI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Article 1 :

- **Approuve** le recrutement de 6 agents par contrat à durée déterminée et rémunérés sur la base de l'indice brut 354 pour la période estivale :

Service	Poste créé	Quantité
Centre de vaccination	Adjoint administratif	6

Article 2 :

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération de ces emplois sont inscrits au budget de la commune, chapitre 012, compte 64131.



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli